

Conseiller(ère) – Environnement et développement durable

Service de l'aménagement et de développement du territoire

Poste syndiqué - Auxiliaire
2018-BA-AUX-078

La Ville de Repentigny est actuellement à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en environnement et développement durable pour combler un poste syndiqué auxiliaire au sein de son Service de l'aménagement et de développement du territoire, division environnement. Notre organisation propose un milieu de travail dynamique et valorisant, propice à l'épanouissement de chacun, et elle est reconnue pour sa dimension humaine. De plus, elle constitue une organisation forte et vivante au sein de laquelle l'engagement et l'innovation prennent tout leur sens. Treizième ville en importance démographique au Québec, la Ville de Repentigny se démarque par ses projets stimulants et ses équipes passionnées.

Principales responsabilités :

- Conseiller la chef de division - environnement sur les meilleures pratiques en matière de développement durable et émettre des recommandations novatrices et adaptées au contexte repentinois ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses actions en matière de développement durable en lien avec les politiques, les procédures, les règlements et les plans d'action en vigueur (exemples : stratégie pour le contrôle des pesticides, gestion responsable d'événements, réduction des émissions de gaz à effets de serre, protection des bandes riveraines, lutte aux îlots de chaleur, etc.) ;
- Développer et coordonner la mise en place d'outils de communications ainsi que des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation relatives à l'environnement auprès de divers publics cibles (exemples : conférences, kiosques, activités citoyennes, campagnes de sensibilisation, site Internet, documentation, etc.) ;
- Assurer le suivi des demandes complexes, provenant notamment des intervenants municipaux, afin d'optimiser et de faciliter les bonnes pratiques en matière de développement durable ;
- Planifier et effectuer des visites de terrains et des inspections pour faire respecter les règlements municipaux relatifs à l'environnement et émettre des avis et des constats d'infraction au besoin ;
- Réaliser des études, des recherches, des veilles technologiques et réglementaires, des relevés sur le terrain et des consultations à titre d'expert-conseil dans le but de produire des statistiques, d'analyser des données, d'émettre des recommandations et de rédiger des rapports ;
- Effectuer des demandes de subventions dans le cadre de divers programmes environnementaux (métropolitain, provincial, fédéral, etc.).

Qualifications et exigences

- Être titulaire d'un baccalauréat en environnement, en biologie, en écologie ou dans tout autre domaine d'études pertinent ;
- Posséder de deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente dans des fonctions similaires dans le secteur municipal ;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5) ;
- Détenir une bonne connaissance des normes, des pratiques, des politiques et des lois municipales, provinciales et fédérales en lien avec l'environnement ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office ;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Détenir une bonne connaissance du territoire repentinois (atout) ;
- Avoir le souci du détail et faire preuve de discrétion ;
- Démontrer de fortes aptitudes pour l'analyse-synthèse ;
- Faire preuve d'autonomie, avoir de l'initiative et être dynamique ;
- Être habileté à entretenir des relations interpersonnelles efficaces et être apte à travailler en équipe.

Il s'agit d'un poste syndiqué auxiliaire dont le salaire annuel varie entre 55 718,99 \$ et 66 751,87 \$ (salaire déterminé en fonction des compétences et de l'expérience du/de la candidat(e) sélectionné(e)).

Soumettre une candidature

Vous possédez les compétences requises ? Visitez le site de la Ville de Repentigny (www.ville.repentigny.qc.ca) et remplissez le formulaire électronique de demande d'emploi en indiquant le numéro d'affichage **2018-BA-AUX-068** et en joignant votre curriculum vitae, et ce, au plus tard le 16 septembre 2018.

NOTE : il s'agit du deuxième affichage pour ce poste.

La Ville de Repentigny souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

NOTE : nous communiquons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue.